UCL Université catholique de Louvain

LBIO2310

2015-2016

Stages d'enseignement en biologie (en ce compris le séminaire d'intégration des stages)

7.0 crédits	15.0 h + 40.0 h	2q

Enseignants:	De Kesel Myriam ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	sur iCampus, sigle, LBIO2310. Le site contient les documents présentés et utilisés pendant les séminaires et permet le dépôt des productions des étudiants.
Préalables :	Cours de didactique et d'épistémologie des sciences : LSCI2320
Thèmes abordés :	Le séminaire LBIO2310 (15h = 8 x 2h) est un séminaire obligatoire pour les étudiants inscrits à l'agrégation en biologie. Les thèmes abordés sont : - Le vademecum qui précise les attendus des stages et les consignes pour la réalisation d'un portfolio - La gestion d'une séquence de cours d'un point de vue pédagogique et didactique - Les spécificités des modes d'enseignement et d'apprentissage - Les spécificités des préparations de cours : préparations didactiques, documents-élèves, fiches-tableaux,' - L'élaboration des différents types d'évaluations (critères, indicateurs,') - Les échanges d'expériences vécues en stages : partage des difficultés et des points forts et pistes de réflexion. Ces séminaires ont pour objectif de préparer les étudiants à leur stage d'enseignement. Celui-ci, outre 10 heures d'observation, consiste en 30 heures de stage actif, réparties équitablement dans deux institutions scolaires, dans des classes du secondaire supérieur. Chacun de ces deux stages sera supervisé par un maître de stage agréé par l'UCL. Lors de leur premier stage, les étudiants seront amenés à donner cours principalement au 2è degré (en 4è année) en biologie, chimie et physique. Lors de leur second stage, les étudiants seront amenés à donner cours au 3è degré majoritairement en biologie. Il est possible de valider 4 heures de stage sous forme de « tutorat » en école à discrimination positive (sous réserve).
Acquis d'apprentissage	Contribution de l'unité d'enseignementau référentiel AA du programme Eu égard au référentiel de compétences du programme d'agrégation en biologie (de la finalité didactique), cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des compétences suivantes : AA1.2. / AA1.3. / AA1.4. / AA2.1. / AA2.3. / AA2.4. / AA2.5. / AA2.7. / AA2.8. / AA3.1. / AA3.2. / AA3.3 / AA3.4. Les Acquis d'Apprentissage au terme de l'unité d'enseignement « A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : - D'exploiter la didactique et l'épistémologie disciplinaires qui guident l'action pédagogique, - De transposer les savoirs savants en savoirs scolaires, - De concevoir et planifier des situations d'enseignement-apprentissage (EA) en fonction des élèves concernés et en lien avec les référentiels de compétences et les programmes, - De témoigner de la maîtrise des nouveaux savoirs disciplinaires et interdisciplinaires lorsqu'il enseigne, - D'explorer de nouvelles approches et outils pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires et technologiques lors de ses stages, - De concevoir, mener et évaluer des séquences expérimentales (expérimentations en classe et/ou laboratoire), - D'identifier chez les élèves les représentations et conceptions spontanées initiales en vue de les prendre en compte et de les faire évoluer lors d'une séquence d'enseignement, - D'amener les élèves à poser un regard critique sur la construction des sciences (via, par exemple, la construction des modèles), - Maîtriser et mobiliser les compétences communicationnelles et relationnelles indispensables pour exercer la profession d'enseignant, - Mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe ainsi que pour une meilleure adaptation aux publics scolaires, - Dialoguer et collaborer de manière constructive et bienveillante avec les partenaires éducatifs impliqués dans les activités de formation (en séminaires et stages : directeurs, superviseurs, maîtres de stage et autres stagiaires), - Intégrer des attitudes et comportements pédagogiques au service de l'apprentissage individuel et collectif, et de la gestion du groupe-classe, - D'adopter une attitude réflexive sur ses pratiques d'enseignement et sa posture enseignante en s'appuyant sur des principes didactiques et pédagogiques ainsi que sur des recherches en éducation. *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*

Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Durant le séminaire et les stages, les étudiants seront amenés à réaliser un portfolio personnel incluant un travail réflexif (20% de la note finale). La note attribuée aux stages sera établie en concertation avec les maîtres de stage, le titulaire et les collaborateurs pédagogiques (80 % de la note finale). Une note égale ou supérieure à 10/20 dans chacune des parties de l'évaluation doit être obtenue pour réussir.
Méthodes d'enseignement :	Les activités d'enseignement seront assurées par le titulaire du cours, principalement en co-construction avec les étudiants.
Contenu :	Cette unité d'enseignement consiste à « outiller » les étudiants à devenir de futurs enseignants en sciences et en biologie en les amenant à mettre en pratique dans le cadre de leurs stages, tous les éléments théoriques abordés dans le cadre des cours de didactique et du séminaire.
Bibliographie :	Des ouvrages en relation avec les disciplines enseignées et avec la pratique seront présentés lors des cours.
Faculté ou entité en charge:	CAFC

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en biochimie et biologie moléculaire et cellulaire	BBMC2M	7	-	
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences biologiques)	BIOL2A	7	-	
Master [120] en biologie des organismes et écologie	BOE2M	7	-	